

<http://pierre-alainmillet.fr/Un-autre-developpement>



Conseil de métropole du 14 Décembre 2020

Un autre développement métropolitain

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2020

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Je ne prendrai qu'une minute sur ce rapport.

Ce rapport 2020 est construit à partir de l'observatoire métropolitain du développement durable mis en place dans le mandat précédent par Bruno Charles, vice-président au développement durable. Sa version 2020 est cosigné des vice-président de l'énergie et de l'alimentation. Il aurait pu être signé de ceux des déplacements, de l'insertion, du logement, de la solidarité qui sont aussi des dimensions du développement durable.

Je disais l'an dernier que l'observatoire illustre les enjeux auxquels la politique métropolitaine ne répondait pas, comme celui des ados déscolarisés, ou de la file d'attente du logement. Aujourd'hui que ce même observatoire doit guider les feuilles de route de tous les vice-présidents, avec par exemple une pression de la demande de logement qui s'est nettement aggravée en 2019, et, nous le savons, encore plus en 2020.

C'est pourquoi nous souhaitons réfléchir à la transversalité nécessaire au développement durable qui apparaît clairement dans ce rapport et d'aller plus loin dans le lien avec nos politiques publiques. Ces indicateurs mesurent une situation. L'ambition de nos politiques publiques est de la transformer. Toutes nos politiques devraient donc expliciter les indicateurs qu'elles visent à améliorer. Il faut donc que ces indicateurs soient suivis d'une année sur l'autre comme nous le demandions en 2019. Il est dommage que plusieurs indicateurs du rapport 2019 soient absents en 2020.